

## REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

-----  
GOUVERNEMENT  
-----

N° 2021- 2283 /GNC

du 8 décembre 2021

Ampliations :

H-C	1
DTE	1
Intéressées	59
JONC	1
Archives	1

**ARRETE****admettant des entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 »  
durant les périodes de confinement**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19 ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel HNEPEUNE et la prise de fonction de M. VAIMU'A Muliava en qualité de membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonction de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-469/GNC du 23 mars 2021 fixant les modalités de versement de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant la période de confinement ;

Vu l'arrêté conjoint n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-11490 du 4 octobre 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les demandes motivées présentées par les entreprises concernées par les arrêtés prévoyant les fermetures d'établissements durant les périodes de confinement,

Accusé de réception en préfecture 988-229880018-20211209-2021-2289GNC-AI Date de télétransmission : 09/12/2021 Date de réception préfecture : 09/12/2021
---

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » est accordé aux entreprises concernées par les arrêtés prévoyant les fermetures d'établissements du 07 septembre 2021 jusqu'à la fin des périodes de confinement fixées par arrêté conjoint.

L'allocation est versée selon les modalités prévues aux articles 1<sup>er</sup> à 9 de la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 susvisée.

Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés concernés
RUGBY STORE	1502186.001	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	3
PASSION BEAUTE	0071167.009	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	6
CREAT'OR	0158048.002	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	12
ECOLE DE CIRQUE DE NOUVELLE-CALEDONIE	0277038.001	Enseignement culturel	3
CAFE STORE SARL	1234145.001	Restauration traditionnelle	26
CFTMC	0228460.001	Formation continue d'adultes	24
WEST FOOD & BAR	0523316.002	Restauration traditionnelle	11
VIP HAIR	1285691.001	Coiffure	3
LIGUE CALEDONIENNE DE TENNIS EN NC	0188557.001	Activités de clubs de sports	1
SNACK CHEZ VERO	0791376.001	Restauration traditionnelle	1
AUTO ECOLE DYNAMIC	0954040.001	Enseignement de la conduite	10
AMBIANCE COIFFURE	1185370.001	Coiffure	2
PACIFIQUE Or	0084921.001	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	2
SNACK RESTAURANT DU PACIFIQUE	0502187.001	Restauration traditionnelle	2
LEMON BAY CAFE	1364744.001	Restauration traditionnelle	8
LE PETIT REST'O DE LA PISCINE	1932464.001	Restauration traditionnelle	2

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211209-2021-2289GNC-AI  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021

NEW BANGKOK	0832626.001	Restauration traditionnelle	1
LES GRAINES DE SOLEIL	0803916.002	Accueil de jeunes enfants	2
LES GRAINES DE SOLEIL 2	0922989.001	Accueil de jeunes enfants	6
LA BULLE	8242276.001	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4
LE GALAP - SQUASH PORT PLAISANCE	0547489.001	Gestion d'installations sportives	2
ASSOCIATION SPORTIVE OLYMPIQUE NOUMÉA NATATION - SECTION NATATION	0181701.001	Activités de clubs de sports	3
LA RESTAURATION BOURAILLAISE	1061134.001	Restauration collective sous contrat	14
ASSOCIATION MARGUERITE	0277392.001	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	6
CALIFORNIA & CO	0506014.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	5
MELROSE	0917161.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4
POMME D'API	0925404.001	Accueil de jeunes enfants	7
BUI DUYET ON-LINE SARL	0733618.001	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé	3
CALIFORNIA	0506014.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	7
HUANG CHAN	1030006.001	Restauration traditionnelle	6
DIVA FASHION	1015734.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211209-2021-2289GNC-AI  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021

LES BRINDILLES	1278910.001	Accueil de jeunes enfants	9
RESTAURANT BINH MINH	1244805.001	Restauration traditionnelle	7
VOG COIFFURE	0534024.001	Coiffure	1
ASSOCIATION CALEDONIENNE DE PLANCHE A VOILE	0186684.001	Activités de clubs de sports	1
SARL LA TARTIFLETTE	0855874.001	Restauration de type rapide	1
JT / CHEZ JEANNE	1288240.001	Restauration traditionnelle	5
SNACK 204	1398783.001	Restauration traditionnelle	1
FOCHI EURL	1185081.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	3
LAGOON SAFARIS	0708651.001	Autres activités liées au sport	1
L'ESQUIMO	0826263.001	Restauration traditionnelle	1
CHRONO 64	0809004.001	Enseignement de la conduite	13
OLYMPE	0441816.001	Coiffure	2
EGERIE	0820035.001	Autres commerces de détail spécialisés divers	2
HYEHN BOUTIK	1206770.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
L'INSTITUT BIEN-ÊTRE & BEAUTÉ	0843425.001	Soins de beauté	1
DISTRICT 16	1376243.001	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.	1
TALEA	1450253.001	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures	4
AURELIE'S SNACK	147573.001	Restauration de type rapide	4
SNACK CHEZ NAM	0734020.002	Restauration traditionnelle	4
ZYLYZ	1357714.001	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.	

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211209-2021-2289GNC-AI  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021

NAK SYSTEMS	1100304.001	Production de boissons rafraîchissantes	3
CREP'EAT	1466101.001	Restauration traditionnelle	6
ONCLE HO	1187269.001	Restauration traditionnelle	9
LES TITES BIQUETTES	0942680.001	Accueil de jeunes enfants	4
ATOUBOUT CHOU 1	0743377.001	Enseignement pré-primaire	5
SNACK'ING	1220763.001	Restauration de type rapide	2
L'OASIS DE PAITA	1389584.001	Restauration traditionnelle	2
THE BEACH HOUSE	0536151.001	Restauration traditionnelle	12

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement  
chargé du travail, de l'emploi,  
et de la formation professionnelle,  
de la politique du « bien vieillir »,  
du handicap, de la recherche et de la mise  
en valeur des ressources naturelles,



Thierry SANTA

Le président du gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU

N.B. : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211209-2021-2289GNC-AI  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 09/12/2021